



La Ve république



F. Hollande

G. Pompidou

C. de Gaulle

J. Chirac

F. Mitterrand

N. Sarkozy

V. Giscard
d'Estaing

The image is a collage. On the left, there is a vertical strip showing the French flag (blue, white, and red) and the European Union flag (blue with yellow stars). The background features several semi-transparent images of French politicians: Jacques Chirac in the center, Nicolas Sarkozy in the foreground, and others in the background. The text is overlaid in the center-right.

*Comment la République
s'adapte-t-elle pour
finalement durer ?*

II. La Ve République depuis 1969

A. La Ve République à l'épreuve de la modernisation de la société



Document 1 : affiche sur le droit à l'IVG réalisée en 1968 par Lisa



Découvrir

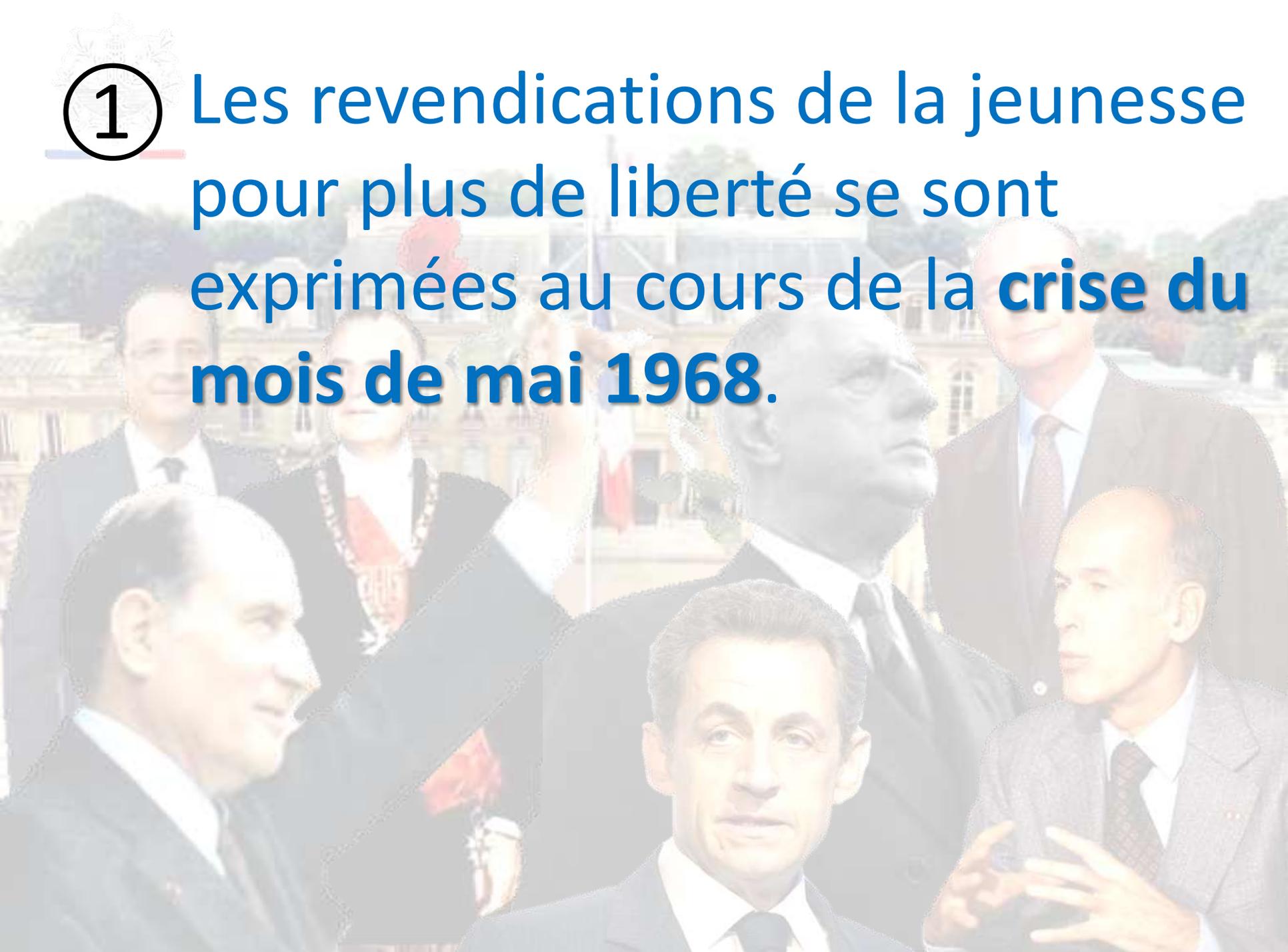
Des lois adaptées à la société (1969-1981)





①

Les revendications de la jeunesse pour plus de liberté se sont exprimées au cours de la **crise du mois de mai 1968**.





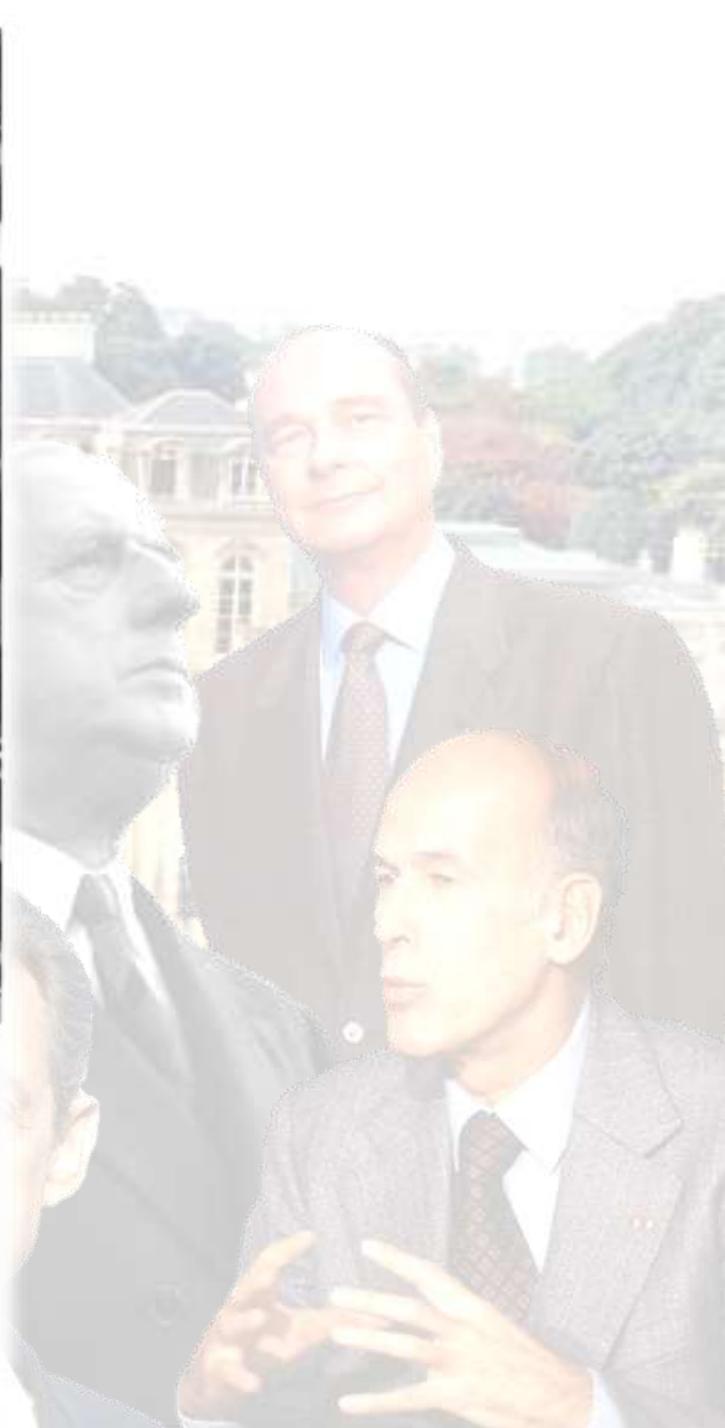
1 Une manifestation du Mouvement de libération de la femme (MLF) en 1971 (Paris)



②

Ces femmes appartiennent au **mouvement de libération de la femme (MLF)**.

Elles militent pour la **libéralisation de l'avortement** et une **plus grande égalité** entre les hommes et les femmes.



3 Simone Veil défendant l'IVG devant les députés (novembre 1974)

Nommée ministre de la Santé sous le président Valéry Giscard d'Estaing en mai 1974, Simone Veil fait voter la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, malgré l'opposition d'une partie de la droite.

2 La loi Veil (17 janvier 1975)

« La femme enceinte que son état place dans une situation de détresse peut demander à un médecin l'interruption de sa grossesse. Cette interruption ne peut être pratiquée qu'avant la fin de la dixième semaine de grossesse [...].

L'interruption volontaire d'une grossesse ne peut être pratiquée que par un médecin. Elle ne peut avoir lieu que dans un établissement d'hospitalisation public ou dans un établissement d'hospitalisation privé [...].

Le médecin sollicité par une femme en vue de l'interruption de sa grossesse doit informer celle-ci des risques médicaux qu'elle encourt pour elle-même et pour ses maternités futures [...].

Si la femme est mineure célibataire, le consentement de l'une des personnes qui exerce l'autorité parentale ou, le cas échéant, du représentant légal est requis [...].

Chaque centre de planification ou d'éducation familiale sera doté des moyens nécessaires pour informer, conseiller et aider la femme qui demande une interruption volontaire de grossesse. »



③

a. L'auteur de la loi est **Simone Veil**, ministre de la Santé, et cette loi a été **votée par les députés**.

b. La loi **permet à une femme** enceinte placée dans une situation de détresse **de demander à un médecin** l'**interruption volontaire de grossesse**.

③ c. L'interruption volontaire de grossesse est possible à **certaines conditions** :

- avant la fin de la dixième semaine de grossesse
- elle doit être pratiquée par un médecin dans un hôpital public ou privé
- la femme doit être informée des risques médicaux qu'elle encourt.

5 Les réformes de société de 1969 à 1981

Sous la présidence de Pompidou (1969-1974)

1970

– L'autorité parentale conjointe remplace la toute-puissance paternelle.

1972

– Première loi sur l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

– Ouverture aux femmes des concours d'entrée aux grandes écoles.



Sous la présidence de Giscard d'Estaing (1974-1981)

1974

– Loi sur la majorité civile et le droit de vote à 18 ans.

– Remboursement de la contraception par la Sécurité sociale.

1975

– Loi Veil autorisant l'Interruption volontaire de grossesse (l'avortement).

– Instauration du divorce par consentement mutuel (et non plus seulement pour faute).

– Obligation de mixité dans l'enseignement public.

– Loi Haby créant le collège unique (tous les enfants ont un enseignement commun jusqu'en Troisième).



④

F
E
M
M
E
S

- **l'autorité parentale conjointe** remplace la toute puissance paternelle (1970)
- première loi sur **l'égalité de salaire entre hommes et femmes**
- ouverture aux femmes des concours d'entrée aux grandes écoles
- instauration du **divorce par consentement mutuel** ; obligation de mixité dans l'enseignement public.

4

- obligation de mixité dans l'enseignement public
- loi créant le **collège unique**

J E U N E S





4 Inscriptions sur les listes électorales en 1974

Désormais, les jeunes de 18 ans peuvent voter mais ils peuvent aussi choisir leur domicile, ouvrir un compte, se rendre à l'étranger... sans l'autorisation de leurs parents.



5

Ces deux réformes ont été votées sous la présidence de **Valéry Giscard d'Estaing** (1974-1981).

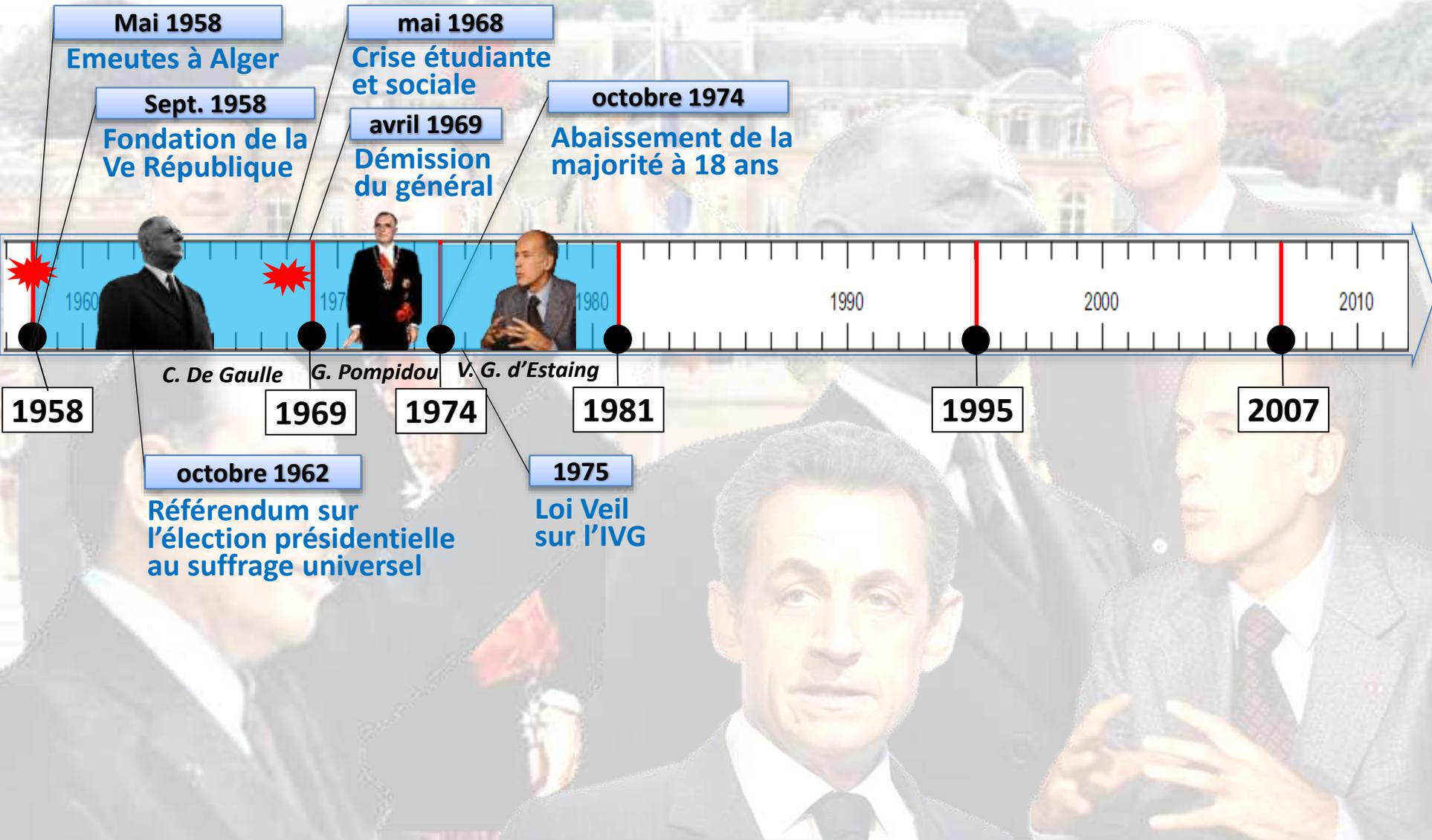
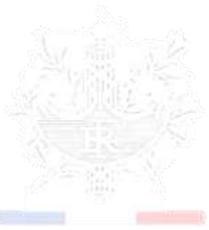


Synthèse

Les présidences de Georges Pompidou (1969-1974) et de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) à l'Élysée marquent une volonté de modernisation de la société française. Ils s'efforcent de séduire l'opinion publique en adoptant un style plus direct et en procédant à des réformes destinées à construire une « société libérale avancée » : réformes économiques et sociales (garantie de ressources pour les chômeurs, généralisation de la Sécurité sociale, augmentation du SMIC, démocratisation de l'enseignement par la création du collège unique) ;

Synthèse

réformes politiques (abaissement de la majorité à dix-huit ans, modification du statut de la mairie de Paris qui aura un maire) ; réformes portant sur les mœurs et les pratiques sociales (légalisation de l'avortement par la loi Veil, simplification de la procédure de divorce, mesures mettant davantage en œuvre l'égalité hommes-femmes).

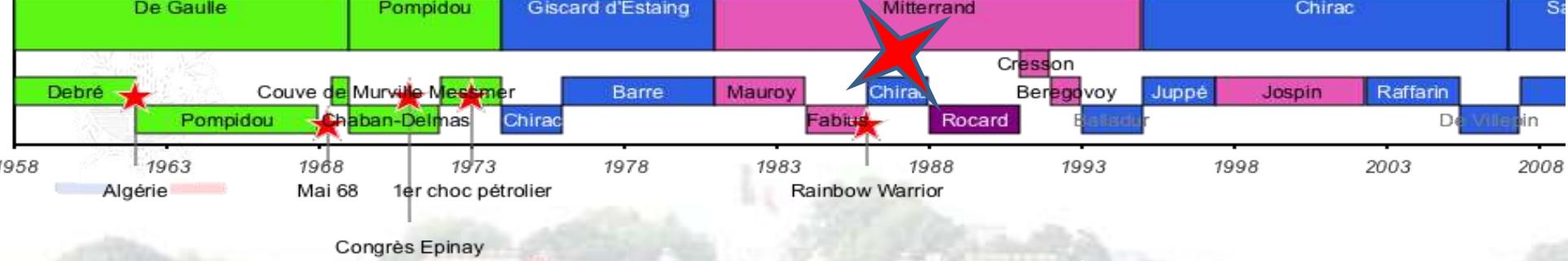


B. Depuis 1981 : la Ve
République , entre alternance
et cohabitation



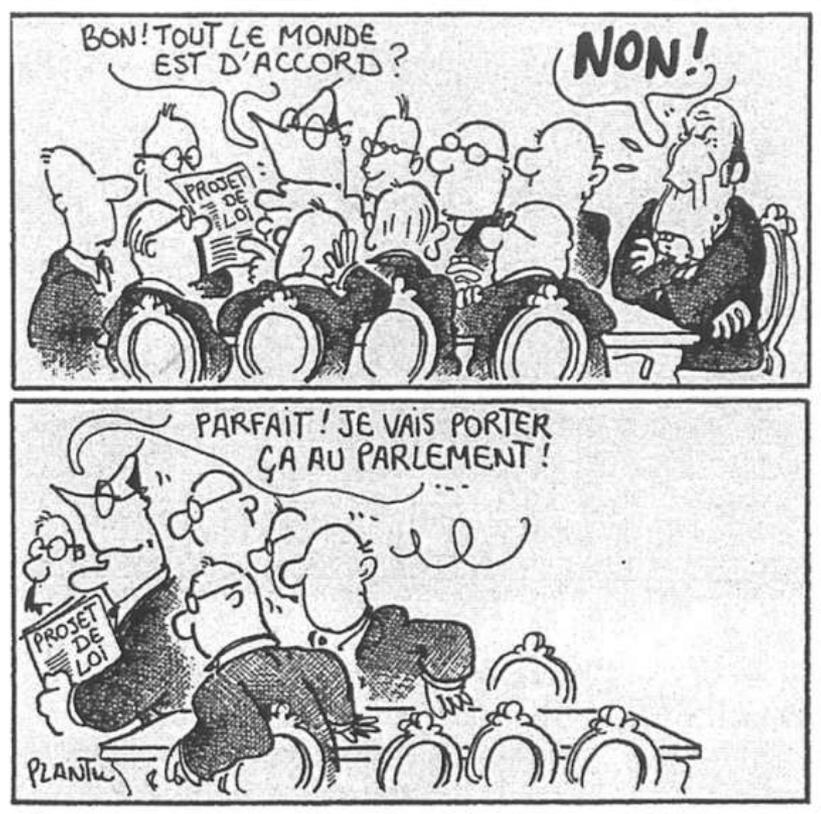
Georges Pompidou	UNR	20/06/1969	05/07/1972	Jacques Chaban-Delmas	UDR	
		05/07/1972	28/03/1973	Pierre Messmer I	UDR	
		02/04/1973	27/02/1974	Pierre Messmer II	UDR	
		27/02/1974	27/05/1974	Pierre Messmer III	UDR	
Valéry Giscard d'Estaing	RI	27/05/1974	25/08/1976	Jacques Chirac	RPR	
		25/08/1976	29/03/1977	Raymond Barre I	-	
		29/03/1977	31/03/1978	Raymond Barre II	-	
		03/04/1978	13/05/1981	Raymond Barre III	-	
François Mitterrand	PS	21/05/1981	22/06/1981	Pierre Mauroy I	PS	
		22/06/1981	22/03/1983	Pierre Mauroy II	PS	
		22/03/1983	17/07/1984	Pierre Mauroy III	PS	
		17/07/1984	20/03/1986	Laurent Fabius	PS	
		20/03/1986	10/05/1988	Jacques Chirac	RPR	cohabitation
		10/05/1988	22/06/1988	Michel Rocard I	PS	
		23/06/1988	15/05/1991	Michel Rocard II	PS	
		15/05/1991	02/04/1992	Edith Cresson	PS	
		03/04/1992	29/03/1993	Pierre Bérégovoy	PS	
		29/03/1993	11/05/1995	Édouard Balladur	RPR	cohabitation
Jacques Chirac	RPR	07/05/1995	07/11/1995	Alain Juppé I	RPR	
		07/11/1995	02/06/1997	Alain Juppé II	RPR	
		02/06/1997	07/05/2002	Lionel Jospin	PS	cohabitation
		07/05/2002	17/06/2002	Jean-Pierre Raffarin I	DL	
		17/06/2002	30/03/2004	Jean-Pierre Raffarin II	UMP	
		31/03/2004	30/05/2005	Jean-Pierre Raffarin III	UMP	
		30/05/2005	15/05/2007	Dominique de Villepin	UMP	

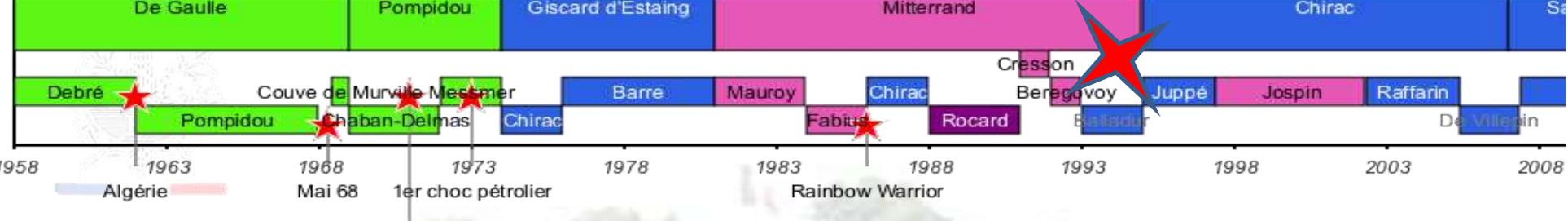




La 1^{ère} cohabitation 1986-88, vue par Plantu

Après les élections législatives de 1986, pour la première fois, le président de la République est de Gauche et l'Assemblée nationale de droite. François Mitterrand est donc contraint de nommer Jacques Chirac, son principal opposant, au poste de premier ministre. Dès les premiers jours de la cohabitation, comme le gouvernement et lui seul "détermine et conduit la politique de la nation", François Mitterrand va pouvoir se poser en recours quand certaines décisions de ce dernier se heurteront au scepticisme, voire à l'hostilité d'une partie de l'opinion publique. Campagne électorale permanente", "cohabitation hyperconflituelle" ont été les adjectifs employés pour caractériser cette première cohabitation qui se termine, là aussi situation inédite, par l'affrontement à l'élection présidentielle d'avril-mai 1988 des deux hommes qui ont eu la charge commune des affaires de l'Etat pendant deux ans

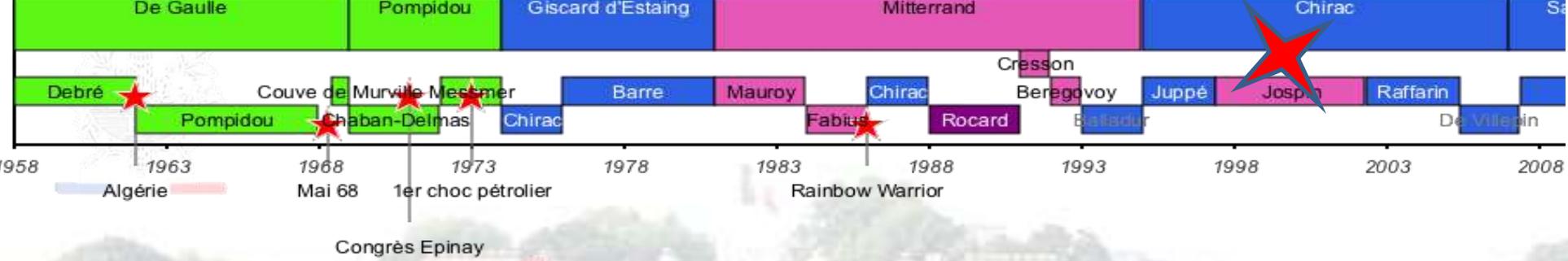




La 2^{ème} cohabitation 1993-95 vue par Plantu



Après la victoire du RPR aux élections législatives de 1993, Mitterrand est contraint de nommer Edouard Balladur premier ministre. Moins tumultueuse que la première, la deuxième cohabitation connaît néanmoins quelques moments de friction entre le Président et le Premier ministre : le refus de François Mitterrand d'inscrire à l'ordre du jour de la session parlementaire extraordinaire de juillet 1993 la révision de la loi Falloux, en vigueur depuis 1850, sur le financement des investissements dans les établissements scolaires privés ; le problème de la reprise, comme le souhaite le Premier ministre, des essais nucléaires français dans le Pacifique que refuse le Président ; la question de la nécessité d'une révision constitutionnelle pour l'application des accords de Schengen.



La 3^e cohabitation 1997-2002 vue par Plantu



A la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le président de la République Jacques Chirac (RPR), les élections de 1997 conduisent à la victoire de la gauche emmenée par Lionel Jospin (PS). Ce dernier forme un gouvernement de coalition dit de "gauche plurielle". Une troisième cohabitation est mise en place entre les deux hommes. Ils s'entendent sur des questions économiques et européennes, mais s'affrontent sur les questions sociales et familiales. Surtout, la question de savoir qui du Premier ministre ou du Président doit avoir le dernier mot, notamment en politique étrangère, aboutit à la réforme du quinquennat.

Découvrir

La troisième cohabitation



J. Chirac

L. Jospin

T DU CONSEIL DE L'EUROPE

10 et 11

1 Chronologie

1995 Élection de Jacques Chirac.

1997 Chirac dissout l'Assemblée nationale. La gauche remporte les élections législatives.

Lionel Jospin, Premier secrétaire du parti socialiste, est nommé Premier ministre.

2000 Le mandat présidentiel est fixé à 5 ans, à la suite d'un référendum.

2002 Élections présidentielles. Jospin est battu au premier tour et Chirac est élu au deuxième tour face au candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen.



CHIRAC 52,5%

JOSPIN 47,5%

(En % des suffrages exprimés)

Résultats du 2^e tour des élections présidentielles (mai 1995)

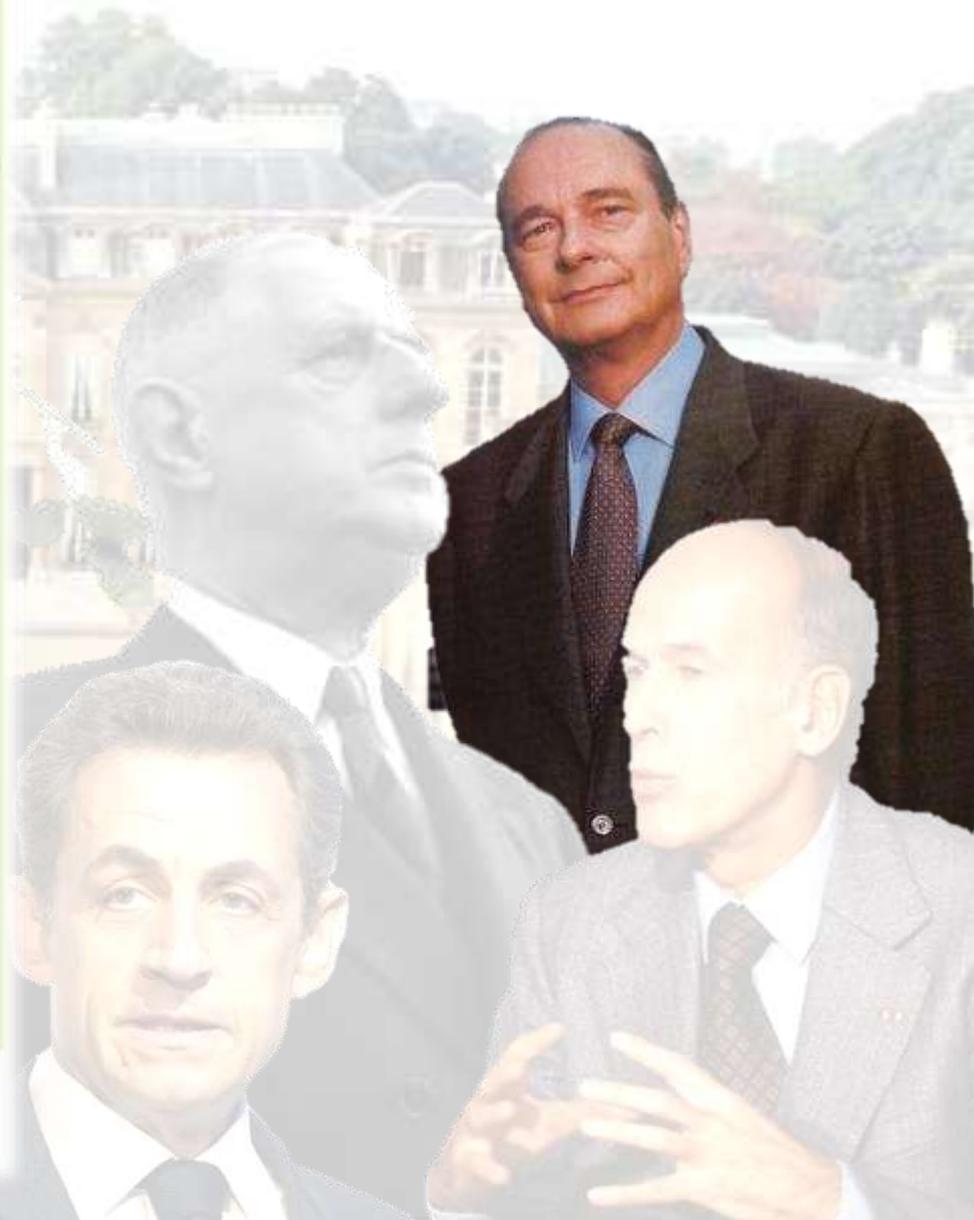


(En nombre de députés)

- | | |
|-----------------------|------------------|
| PCF | Non-inscrits |
| Verts | UDF |
| PS (parti socialiste) | RPR (Gaullistes) |

Résultats des élections législatives (juin 1997)

2 La présidentielle (1995) et les législatives (1997)



La troisième cohabitation

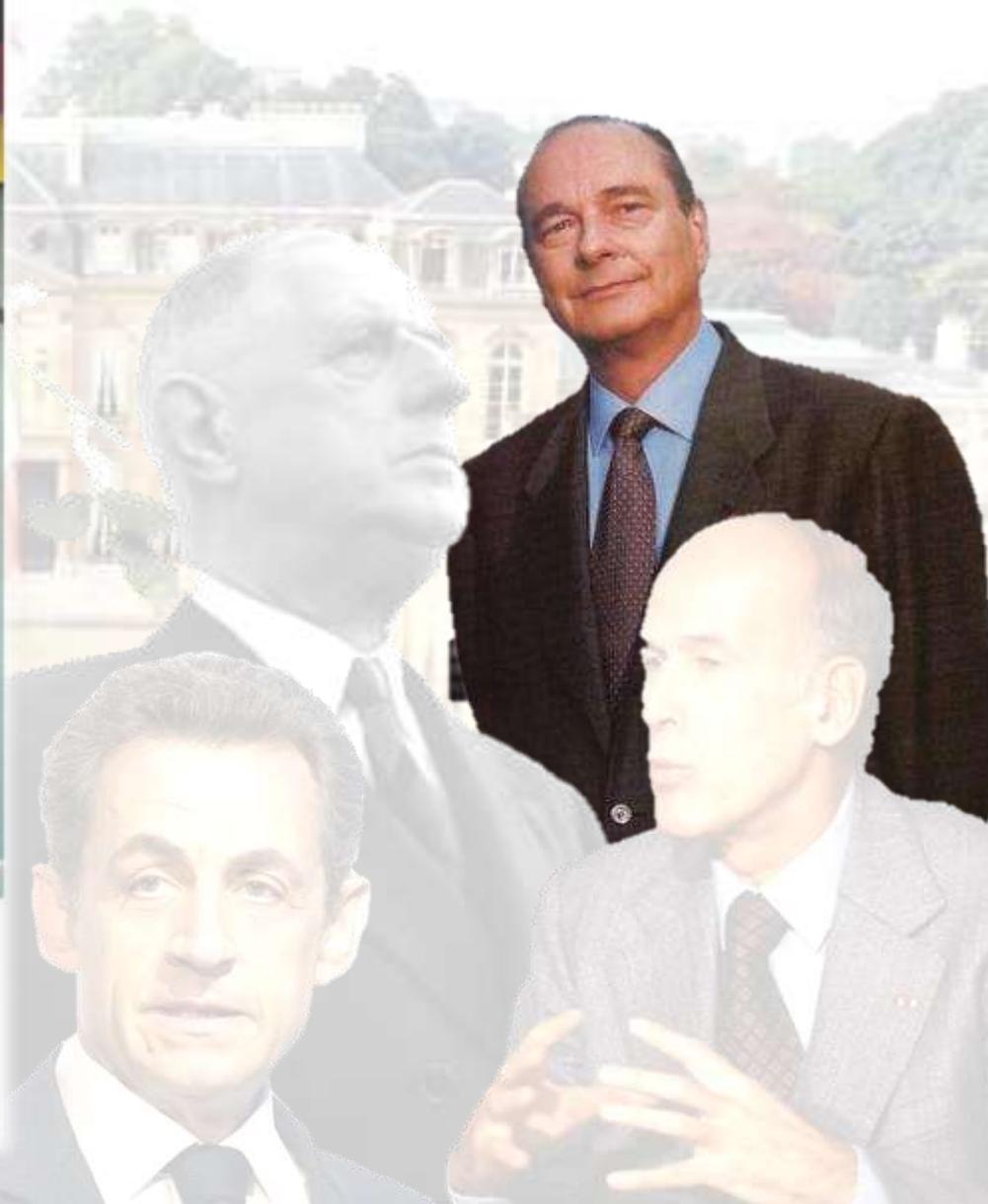
Jacques Chirac est président depuis 1995. Il fait appel à Lionel Jospin pour occuper le poste de Premier ministre en 1997 car **il a dissous l'Assemblée nationale** et **c'est la gauche qui a remporté les élections législatives en 1997.**

1



7 Jospin et Chirac lors d'un sommet franco-allemand (Weimar, septembre 1997)

Dans le domaine de la politique extérieure, les décisions sont prises par les deux têtes de l'exécutif qui doivent donc se mettre d'accord.



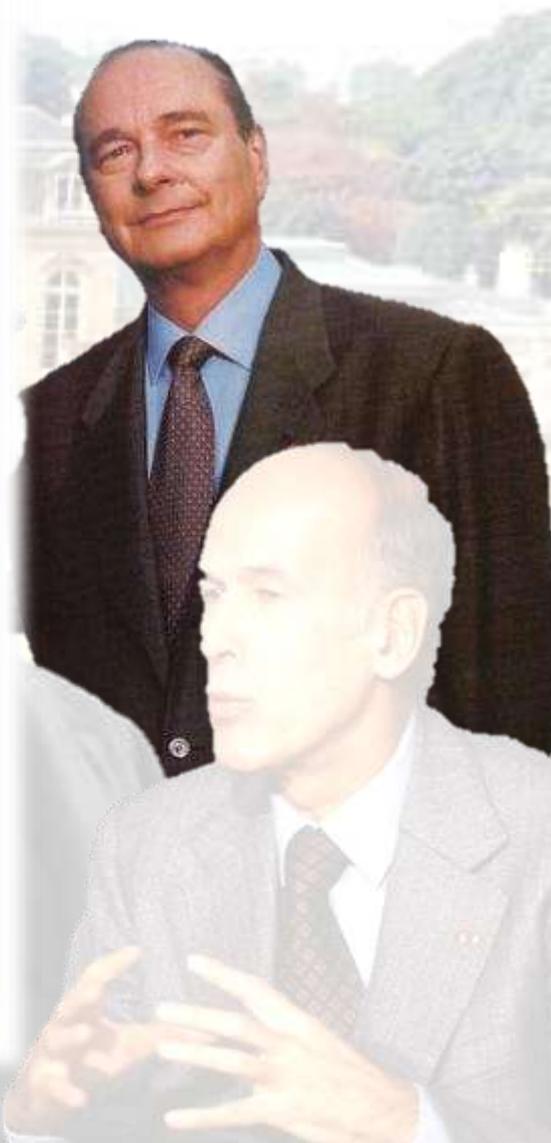
3 Le Président et le gouvernement dans la Constitution

« **Article 5.** Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, et du respect des traités.

Article 15. Le président de la République est le chef des armées.

Article 20. Le gouvernement¹ détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement². »

1. Sous l'autorité du Premier ministre.
2. Il peut être renversé par le Parlement.



La troisième cohabitation

2

Le Premier ministre **détermine et conduit la politique intérieure. Il dispose de l'administration et de la force armée.**



4 Les principales réformes du gouvernement Jospin (1997-2002)

Réduction du temps de travail à 35 heures

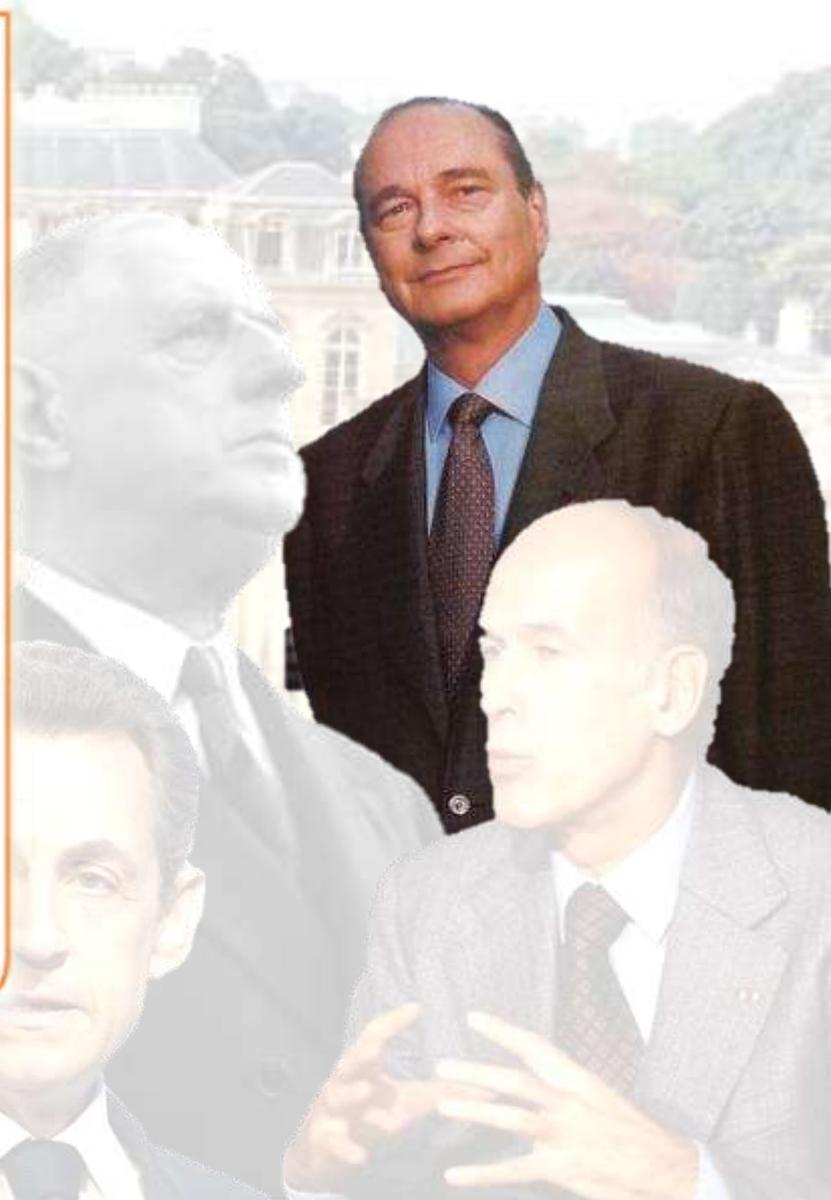
Création de la Couverture maladie universelle (CMU) qui permet à tous de pouvoir bénéficier de soins médicaux

Pacte civil de solidarité (PACS) qui permet aux couples de rendre officielle leur union sans se marier

Allocation pour les personnes dépendantes (APA) qui permet aux personnes qui ne sont plus autonomes de se faire aider

Mandat présidentiel réduit à cinq ans

Loi sur la parité hommes/femmes lors des élections avec pour objectif de rendre égal le nombre de femmes et d'hommes dans les assemblées politiques (conseils municipaux, généraux, régionaux, Assemblée nationale, Sénat)



La troisième cohabitation

3

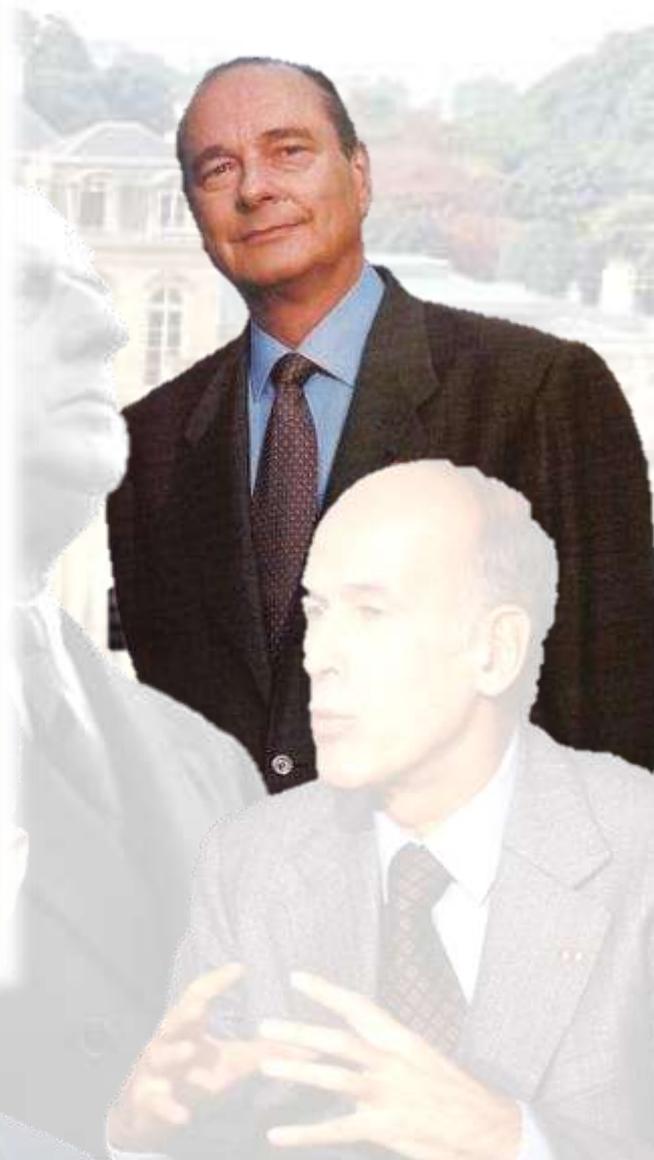
- Une réforme sociale : la **création de la CMU**
- une réforme de société : la **création du PACS**
- une réforme politique : la **réduction du mandat présidentiel à 5 ans**

6 Jacques Chirac définit son domaine d'action

« Jacques Chirac a tenu à attendre jeudi pour définir ses pouvoirs. Devant le Conseil des ministres, le chef de l'État a exprimé sa conviction que cette troisième cohabitation se déroulerait "dans la dignité, le respect mutuel et un souci constant des intérêts de la France".

Samedi à Lille, il s'est fait plus précis. Il a énuméré les devoirs de sa charge en insistant sur son intention de "lutter pied à pied, partout dans le monde, pour que la France tienne son rang, assure sa sécurité, affirme son influence et accroisse ses parts de marché", "préserver les acquis européens", "avancer, malgré les obstacles, vers une Europe unie, forte et juste". »

Gilles Bresson, « Jacques Chirac condamné à cohabiter avec Lionel Jospin », *Libération*, 9 juin 1997.



La troisième cohabitation

4

Jacques Chirac a évoqué son rôle de Président dans le **domaine de la politique extérieure de la France** : sécurité de la France, place de la France en Europe et dans le monde conformément à la Constitution.

La troisième cohabitation

4

D'après celle-ci, en effet, le Président veille au **respect de la Constitution**, est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, il est **le chef des armées** et conduit la politique extérieure.

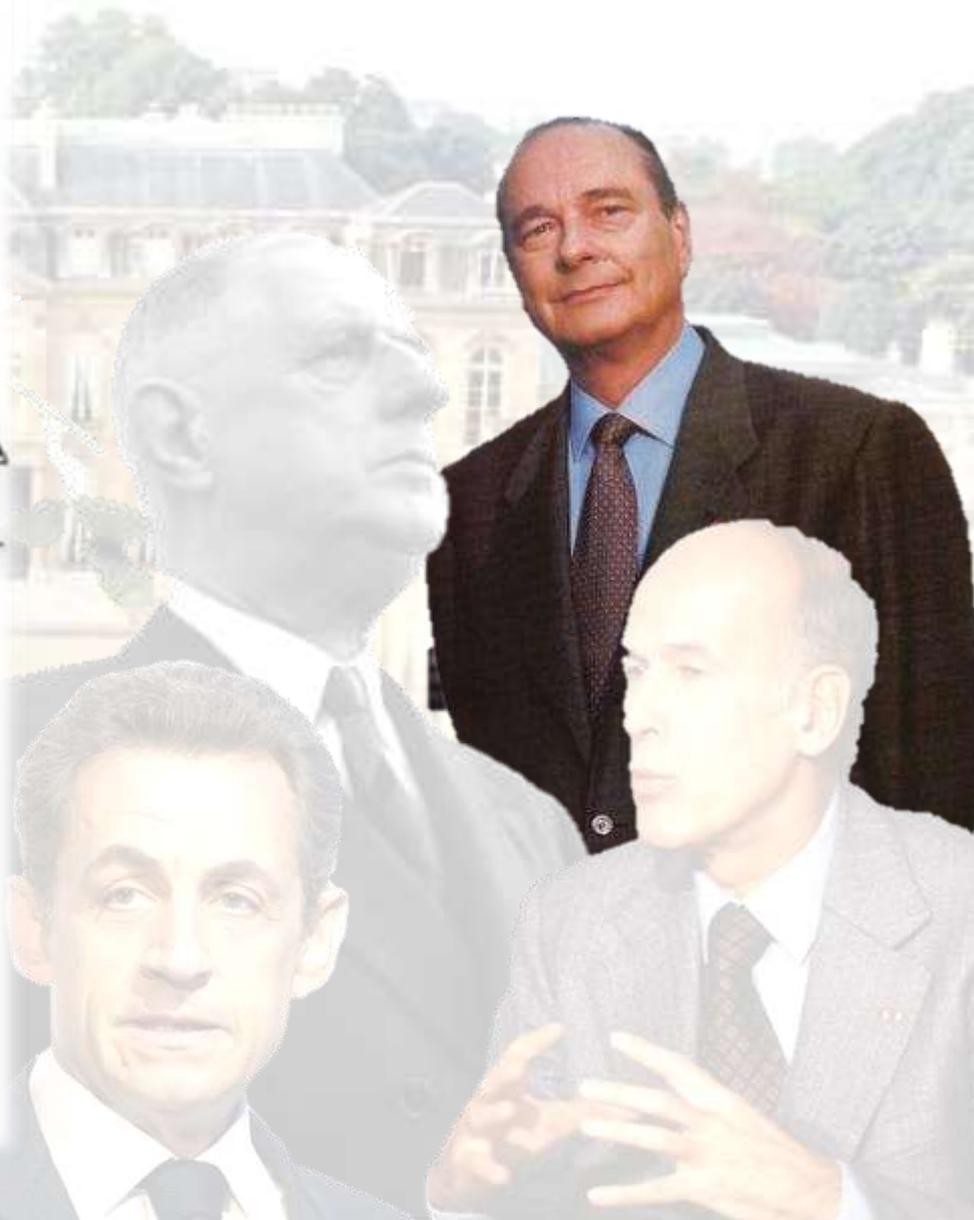
JE BOUDE !!

C'EST
NOTRE
NOUVEL AGENT
D'AMBIANCE !



5 Un conseil des ministres vu par le dessinateur Plantu (*Le Monde*, 1997)

À côté de Lionel Jospin se trouve Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité de 1997 à 2000, considérée comme le n° 2 du gouvernement.



La troisième cohabitation

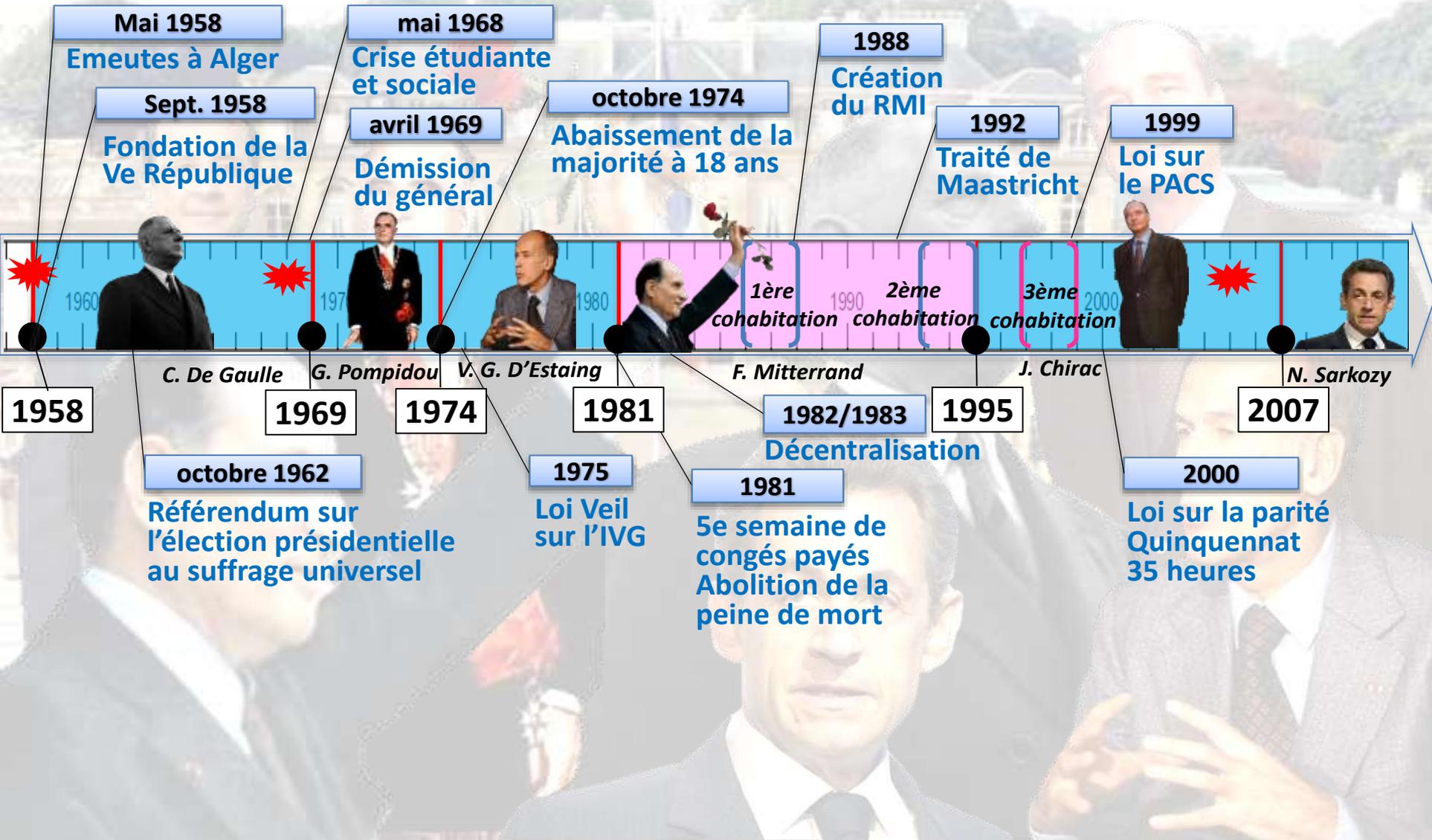
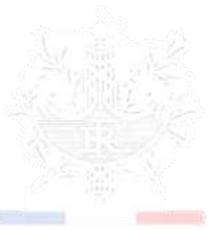
Le dessin de Plantu montre la **situation de cohabitation** lors d'un Conseil des ministres.

5

Le **président Chirac**, assis à une table à part, **n'est pas d'accord avec le gouvernement** qui est assis autour de Lionel Jospin.

5

Martine Aubry considérée comme la n° 2 du gouvernement se moque de lui en disant : « c'est notre nouvel agent d'ambiance » pour montrer **qu'il n'a aucun pouvoir sur la politique intérieure.**



- 
- **Alternance** : arrivée au pouvoir d'un autre courant politique
 - **Cohabitation** : situation politique dans laquelle le président de la République et le Premier ministre sont de tendances politiques opposées.

Croissance économique

